

ESDRAS

Voir les versets relatifs

1. L'un des principaux artisans de la restauration de la communauté juive à Jérusalem, après l'exil babylonien, au V^e siècle av. J. -C. Son oeuvre est racontée dans les livres bibliques d'Esdras ([Esd 7-10](#)) et de Néhémie ([Ne 8](#) à [Ne 9](#)).

La tradition biblique. Esdras, fils de Séraja, prêtre et scribe « versé dans la Loi de Moïse », vivait en Perse. Le roi Artaxerxès Ier (465-424 av. J. -C), la septième année de son règne, lui donne l'autorisation de retourner à Jérusalem et lui confie une double mission : s'informer de l'état, moral et religieux de Jérusalem et y porter les présents en or et en argent faits par le roi, sa cour et les Juifs de la province de Babylone ([Esd 7:10-26](#)). Esdras emmène avec lui une troupe d'exilés, parmi lesquels de nombreux prêtres et fonctionnaires du temple ; il est investi par le roi des pouvoirs civils les plus étendus ([Esd 7:25](#)). Il réunit sa troupe au bord du fleuve (ou du canal) « qui coule vers Ahava ». Le voyage, préparé par le jeûne et la prière, dure quatre mois et s'accomplit sans obstacle ; les voyageurs arrivèrent en août 458 à Jérusalem ([Esd 8:21-32](#)). Après trois jours de repos, Esdras remit au prêtre Mérémoth les présents qu'il apportait, offrit à Dieu un important sacrifice, et transmit aux satrapes et aux gouverneurs les ordres du roi ([Esd 8:33-36](#))

Esdras rencontra de grandes difficultés à Jérusalem, où les Juifs résidents s'étaient relâchés de la fidélité à la Loi, et voyaient de mauvais oeil ces nouveaux venus, animés d'un grand zèle religieux. En apprenant que beaucoup de Juifs imitaient les abominations » des païens et avaient épousé des étrangères, il en ressentit une profonde affliction, qui s'exprima dans une prière d'humiliation ([Esd 9](#)). Il convoqua une grande assemblée du peuple et obtint, malgré une certaine opposition, le renvoi de toutes les femmes étrangères ([Esd 10](#)). On peut se représenter les douleurs et les déchirements causés dans les familles par une mesure aussi rigoureuse.

Après cela, Esdras entreprit la réforme du culte ([Ne 7:73-9:37](#)). En automne, le premier jour du septième mois (tisri) d'une année qui, d'après le texte biblique ([Ne 5:14](#)), serait l'an 444 av. J. -

C., Esdras, avec l'aide de Néhémie, qui l'avait rejoint, convoqua une solennelle assemblée du peuple sur la place devant la Porte des Eaux ([Ne 8:1](#)), et lut, du haut d'une estrade, pendant toute une matinée, « le livre de la loi de Moïse, prescrite par l'Éternel à Israël », tandis que des lévites l'expliquaient au peuple. Cette « loi de Moïse » ne peut être la loi solennellement lue par Josias dans des circonstances analogues (2Ro 22:11), et qui correspond à De 12-26 (voir Deutéronome). A juger par l'effroi qu'elle produit, ce doit être une loi nouvelle. Cette loi n'est pas non plus la Loi-Pentateuque, car les parties anciennes du Pentateuque (J et E), que connaissait bien le peuple, ne l'auraient pas effrayé et affligé ([Ne 8:9](#)) ; le livre d'Esdras ne devait pas être aussi étendu. Il comprenait cette partie de la Loi que l'on appelle le Code Sacerdotal ou P (voir Pentateuque), car c'est ce code qui renferme les parties les plus ritualistes de la loi, celle qu'Esdras met en vigueur. Il peut avoir rédigé ce code pendant qu'il était encore en Perse ou depuis son retour à Jérusalem. Ce livre reçut encore de nombreuses adjonctions dans la suite.

L'impression solennelle causée par la lecture de la Loi fut tempérée par la célébration de la fête des Tabernacles ou des Huttes (Soukkôt), que la Loi ordonnait de célébrer dans ce septième mois. Tous les toits des maisons et toutes les places de la ville se couvrirent de rameaux et de verdure, et il y eut de très grandes réjouissances ([Ne 8:17](#)). Le vingt-quatrième jour du même mois eut lieu un jeûne solennel avec confession des péchés par le peuple et prière d'Esdras ([Ne 9](#)). La Bible ne nous dit rien sur la suite de l'activité d'Esdras ni sur sa mort. Nous ne savons pas s'il est resté à Jérusalem ou s'il est retourné en Perse.

Critique de la tradition. Quelques historiens ont mis en doute la valeur de la tradition biblique et même la réalité historique d'Esdras. Constatant que « les Mémoires d'Esdras », comparés aux « Mémoires de Néhémie », sont très impersonnels et ne consistent guère qu'en prières ([Esd 7:27 9:6,15](#)), en listes de noms ([Esd 8:1-20 10:16-44](#)), ces auteurs en tirent la conclusion que les Mémoires d'Esdras ne sont qu'une imitation artificielle des Mémoires de Néhémie, et qu'Esdras ne serait qu'un personnage imaginaire inventé pour glorifier les scribes et donner la première place, sur Néhémie le laïque, à un prêtre. Cette conclusion radicale ne nous paraît pas suffisamment prouvée. Il paraît plus juste d'admettre que le véritable ordre chronologique n'a pas été suivi par la Bible et de supposer que Néhémie est revenu avant Esdras à Jérusalem. En effet, on remarque que le nom d'Esdras n'apparaît jamais dans les Mémoires de Néhémie, pas plus que dans les listes détaillées de ceux qui ont travaillé à la réfection des murs ([Ne 3](#)), et qu'Esdras, dans sa prière ([Esd 9:9](#)), s'exprime comme si ces murailles étaient rebâties. Les nombreuses réformes entreprises par Néhémie ([Ne 11](#) à [Ne 13](#)) s'expliquent mal après la solennelle réformation d'Esdras ([Ne 8-9](#)). Pour ces raisons, et pour d'autres d'ordre littéraire, la chronologie des livres bibliques doit être modifiée dans le sens que nous avons indiqué (voir art. suiv.).

La difficulté est de fixer des dates précises. Les uns proposent, au passage [Esd 7:8](#), de lire, au lieu de « la 7 e année », la 27 e ou même la 37 e année, en voyant dans le roi perse Artaxerxès I er (voir plus haut), ce qui donnerait pour la proclamation du Code Sacerdotal la date de 438 ou celle de 428 av. J. -C. Les autres proposent de voir, dans l'Artaxerxès de ce verset, Artaxerxès II Mnémon (404-359), ce qui ferait descendre la date de la 7 e année à 397. Au point de vue psychologique, la succession « Néhémie puis Esdras » est plus naturelle que la succession inverse. Néhémie serait revenu le premier à Jérusalem, aurait relevé les murailles, réorganisé la communauté, et préparé ainsi l'oeuvre d'Esdras, qui fut avant tout religieuse et morale. Aug. G.

2. Chef de famille en Juda ([1Ch 4:17](#)).

3. Ancêtre d'une famille qui revint de l'exil avec Zorobabel ([Ne 12:1,13,39](#)) ; on l'identifie avec Azaria de [Ne 10:2](#).

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



41 PARTAGES